

## Mémoire présenté au BAPE, mai 2017

### Consultation publique sur les options de réaménagement de la voie ferrée traversant le centre-ville de Lac-Mégantic

Dans une optique de médecine sociale et préventive, nous avons initié le projet de voie de contournement ferroviaire pour prévenir toute possibilité d'une récurrence de catastrophe à Lac-Mégantic. Le but de ce mémoire est d'informer le BAPE de la nécessité de ce projet et des raisons qui le supportent. Ainsi, selon nous, les seules options de réaménagement de la voie ferrée sont les options de relocalisation en dehors de la zone urbaine.

D'abord, nous avons présenté aux autorités municipales, le 17 juillet, soit 11 jours après l'explosion de son centre-ville, une recommandation unanime de relocalisation (1) de la part de tous les médecins pratiquant à l'hôpital et dans la région. Un de ceux-ci a précisé qu'un plan d'urbanisme devra empêcher une ré-agglomération urbaine autour de la nouvelle voie ferrée afin de prévenir le même risque qu'on veut corriger. Ceci est un sage conseil qu'il vaut encore la peine d'éditer. Alors en situation de catastrophe, le conseil municipal avait de plus urgents dossiers à régler mais l'avertissement de garder des ressources pour cette solution était lancé. Le message fut reçu un peu froidement en nous faisant remarquer que le nombre de signataires pourraient être bonifié.

Puis, le 7 août 2013, nous avons présenté une pétition citoyenne totalisant 3665 signataires (2) et exigeant une voie de contournement ferroviaire. Même monsieur Justin Trudeau, nouvellement chef du Parti Libéral du Canada, l'avait contresigné lorsqu'il avait assisté aux funérailles des victimes de la tragédie.

L'idée était semée et il a fallu plusieurs argumentations et interventions citoyennes pour stimuler les instances municipales, provinciales et fédérales. Lentement elle a germé pour finalement aboutir à une longue étude de faisabilité. Mais cette étude méthodique progresse et il est question de l'accélérer. Elle s'attarde un peu à la mitigation des risques en examinant la possibilité de murs de protection sur la voie actuelle. Les

détails du type de murs, leurs hauteurs, leurs positions sont un peu flous. Mais l'étude conclut que la sécurité est loin d'être satisfaisante avec le statu quo amélioré ou non et qu'une voie de contournement s'impose clairement. L'entrave à la circulation des véhicules d'urgence par le passage de convois à basse vitesse est un point négatif bien démontré par cette étude.

Que dire donc de la situation actuelle ? Quelques mesures de renforcement de la sécurité ferroviaire ont été révisées par les autorités fédérales. Mais il est totalement illusoire de croire que ces correctifs sont suffisants pour éliminer le risque local inacceptable. Et ce n'est pas seulement la réfection de l'état vétuste des rails, ni la réduction de la vitesse des locomotives qui solutionneront le problème. La réduction de l'exposition au risque ne peut pas être bâclée si sommairement.

La vraie problématique provient de la pente extrême des lieux ( la deuxième plus prononcée au pays après une autre dans les Rocheuses ), pente qui ne peut être corrigée. Et malgré les palliatifs instaurés par la réforme ferroviaire, les statistiques du nombre de trains fantômes ont continué de progresser au pays. Or les passages à niveau ( une douzaine dans la ville ) sont reconnus comme les endroits les plus vulnérables aux accidents et aux déraillements pouvant laisser échapper un train fantôme qui, comme en 2013, graviterait à grande vitesse jusqu'en bas au centre-ville. Aucun wagon-citerne n'est conçu pour résister à un impact à si haute vitesse. La voie actuelle, de par sa caractéristique géographique, reste donc un problème insoluble et c'est une aberration d'y avoir repris le transport de produits dangereux alors qu'on envisage enfin une voie de contournement. Si donc on s'engage à construire une voie de contournement parce qu'elle est nécessaire, la logique de prudence devrait être de suspendre les convois dangereux en attendant sa construction.

Il est incroyable d'avoir à argumenter tant pour que cette voie se réalise le plus tôt possible alors qu'un évident danger public persiste. Probablement qu'une grande partie des décideurs indécis seraient convaincus plus vite s'ils avaient à circuler en ces lieux et ils ne risqueraient d'attendre une deuxième catastrophe pour prouver le danger actuel.

Nous avons fourni un appui médical et la démonstration d'un fort consensus social pour une véritable solution à un problème de santé public. Il a été démontré (3) que la santé psychologique de la population est encore très affectée, même après plus de 3 ans, par la tragédie de 2013 et que le passage du train en proximité est loin d'être curateur. La solution de contournement n'est pas un caprice esthétique. Sa rentabilité est non seulement économique, tel que démontré par l'étude de faisabilité, mais elle est surtout curative et préventive.

Force est de constater que le combat contre les trains d'enfer se déroule à pas de tortue. Mais la tortue a la carapace dure et elle se dirige au moins dans la bonne direction. Nous souhaitons que le BAPE l'accueille maintenant et favorise son environnement qu'il a à cœur de protéger, et pour la nature, et pour l'humain.

Comme représentants de tous les signataires des pétitions citées, nous vous remercions de nous avoir accueillis à cette audience, et si vous avez des questions, nous restons disposés à y répondre, ou vous pouvez consulter [www.signons.ca](http://www.signons.ca),

Richard Lefebvre md

et

Gérard Chaput md

## Annexe 1

Pétition approuvée par 26 médecins et présentée à la mairesse au conseil municipal  
[www.signons.ca/nomorekillertrain.htm](http://www.signons.ca/nomorekillertrain.htm)

Lac-Mégantic, 17 juillet 2013

À la mémoire des victimes,

le désastre ferroviaire du 6 juillet 2013 nous a portés à réfléchir aux façons d'éviter qu'une telle catastrophe se reproduise.

Considérant le laxisme endémique dans les mesures de sécurité du transport ferroviaire et le peu de confiance que cela s'améliore suffisamment à long terme, l'option de retirer la voie ferrée de l'agglomération de la ville nous semble la meilleure solution. Une voie de contournement alternative serait acceptable à une distance minimale de toute habitation.

Car si une autre catastrophe survenait, il serait alors à blâmer, en plus de l'industrie défaillante du transport de produits dangereux, notre propre inaction médicale préventive.

Voilà pourquoi nous recommandons le retrait de la voie ferrée en pleine ville de Lac-Mégantic. Notre objectif n'est donc pas de réduire mais d'éliminer tout danger ferroviaire.

Nous sommes conscients des inconvénients de cette option, mais nous prenons position face à plus que des inconvénients que sont les trop nombreuses vies perdues d'une façon inacceptable et dont nous voulons honorer la mémoire.

Pétition signée par les médecins :

Dre Nadia Bolduc	DR Yves Marmen	Dre Géraldine Giroux
Dr Denys Breton	Dr Christian Mercier	Dre Katherine Labrecque
Dr Daniel Brochu	Dr Marc-René Nogue	Dre Paule Laflamme
Dre Michèle Brochu	Dr Paul Paradis	Dr Patrice Laframboise
Dr Gérard Chaput	Dr Adrian Pusca	Dr Richard Lefebvre
Dr Daniel Chouinard	Dre Carina Pusca	Dr Jack Machin
Dr Jean Côté	Dre Anna Maria Radu	Dre Suzanne Malenfant
Dre Kathleen Dulac	Dr Wadih Saad	Dre Florence Michel
Dr Bernard Gélinas	Dr René Lazure	

**Texte lu lors de la présentation de la pétition 17 juillet 2013**

**Madame la mairesse,**

**1- Tous ces 26 médecins qui pratiquent ici, à l'hôpital et dans les environs, ont approuvé en bloc et spontanément la pétition, dans une optique de médecine sociale et préventive. Un de ces médecins a toutefois souligné qu'il ne faudrait pas reconstruire près de l'éventuelle voie de contournement, afin qu'à l'avenir un autre désastre ne puisse pas se reproduire dans cette zone.**

**Notre intervention ne vise pas seulement à éviter des pertes de vie par de tels accidents qui sont totalement évitables. Elle veut aussi favoriser la réhabilitation psychologique de toutes les personnes touchées par cette catastrophe. Car la présence de la voie ferrée au centre-ville est devenue un symbole meurtrier qui ravive et entretient la douleur de tous. Il serait souhaitable qu'elle soit au plus tôt remplacée par un beau mémorial digne et apaisant, à la mémoire des êtres chers disparus.**

**2-Nous sommes conscients que notre intervention pourrait incommoder certaines industries pour lesquelles le service ferroviaire est une commodité. Toutefois, nous aimerions les rallier à la cause de la population. En retour, étant déjà privées des services ferroviaires, elles pourraient sûrement avoir droit à leur juste part des dédommagements pour la reconstruction de la ville, jusqu'à ce que la voie de contournement soit effective. Le plus tôt la décision de construire une voie de contournement ferroviaire sera prise, le mieux ce sera pour tous. Vous avez, madame la mairesse, des décisions plus urgentes à régler ce soir. Mais la population a très hâte que le conseil municipal prenne fermement position sur l'élimination de la voie ferrée.**

**Merci de votre écoute.**

## Annexe 2

Pétition citoyenne de 3665 signatures [www.signons.ca](http://www.signons.ca)

Lac-Mégantic, 7 août 2013

Madame la mairesse,  
les membres du conseil municipal,

Voici la deuxième et dernière partie de la pétition pour re-localiser la voie ferrée de Lac-Mégantic.

Elle représente le rêve de 3665 signataires que vous et votre conseil pouvez réaliser pour assainir le fléau qui a conduit à la catastrophe. Cela inclut les signatures sur papier que nous vous avons remises, et les signatures de la pétition en ligne qui peut être consultée à [www.signons.ca](http://www.signons.ca).

Nous soulignons encore que l'option par le Québec-Central est inadmissible selon cette pétition car il ramène encore au centre-ville le même problème dont la population a assez souffert. En mémoire de nos chers disparus, nous espérons éliminer ainsi tout risque d'une récidive.

Environ 25 % des signataires résident en dehors de la région. Ce sont des ex-résidents, ou des gens venus sur place pour supporter leur famille et amis, ou contribuant de loin par les subventions gouvernementales. Nous vous prions de les considérer. Par exemple, en bas de la première page, il y a un résident de Gatineau qui appuie cette pétition; il a contre-signé Justin Trudeau.

Merci de votre cordiale écoute.

**Pétition pour que la voie ferrée soit retirée de la ville de Lac-Mégantic  
CECI S'ADRESSE AUX RÉSIDANTS DE LA MRC DU GRANIT**

Les conséquences désastreuses de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic nous pressent à prendre des mesures quant à la sécurité et à la reconstruction physique et psychologique de sa population.

Étant donné que la présence de la voie ferrée au centre-ville constitue un danger avéré et est devenue un symbole meurtrier qui ravive et entretient la douleur de tous

**NOUS, RÉSIDANTS DE LAC-MÉGANTIC ET DE SA RÉGION, EXIGEONS  
QUE LA VOIE FERRÉE SOIT RETIRÉE DE L'AGGLOMÉRATION DE LA  
VILLE ET QU'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT ALTERNATIVE  
SÉCURITAIRE SOIT MISE EN PLACE.**

### Annexe 3

- La seconde édition de l'**Enquête de santé populationnelle estrienne** (ESPE) portant sur les impacts de la tragédie de Lac-Mégantic, réalisée par la Direction de santé publique de l'Estrie **4 février 2016**

L'enquête démontre que divers problèmes de santé globale et psychologique sont plus fréquents à Lac-Mégantic qu'ailleurs au Granit ou en Estrie.

<http://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/salle-presse/communiqués/details/article/tragedie-ferroviaire-de-lac-megantic-la-souffrance-de-la-population-saccentue/>

- 
- Troisième enquête 24 janvier 2017

<http://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/salle-presse/communiqués/details/article/tragedie-de-lac-megantic-resultat-de-la-troisieme-enquete-de-sante-de-la-population/>

### Références :

Pétitions: [www.signons.ca](http://www.signons.ca)

Trains fantômes: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/792459/trains-derive-augmentations-canada>

Étude de faisabilité 1A :

[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Consultation\\_Lac\\_Megantic/documents/lisite\\_doc-DA-DB-DC.htm#DA](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Consultation_Lac_Megantic/documents/lisite_doc-DA-DB-DC.htm#DA)